
Consultation publique relative à la politique culturelle cantonale

Préambule (6436)

Il est possible de quitter à tout moment le questionnaire et le reprendre ultérieurement, en suivant les indications données par le système lui-même (cf. aide ci-dessous).

Important

Selon les retours d'expériences reçus au cours du premier mois de consultation, il paraît utile d'attirer l'attention sur les points suivants:

- **en raison de la relative longueur du questionnaire et de la durée possible des sessions de connexion, il est vivement recommandé, si votre saisie devait excéder 90 minutes, de "sauvegarder" vos réponses (au moyen de la procédure de sortie provisoire du questionnaire décrite ci-dessous); ceci vous permettra de revenir à tout moment dans le questionnaire;**
- **il est aussi recommandé de télécharger la version .pdf du questionnaire**
(<https://www.ge.ch/document/28116/telecharger>), **pour prendre connaissance de son contenu et, éventuellement, préparer les réponses à apporter, avant de les saisir en ligne.**

Nota bene: au cas où la procédure de sauvegarde n'aurait pas été faite, vos réponses saisies demeurent disponibles sur le serveur (sauf si vous avez utilisé la modalité d'effacement de vos réponses), mais ne seront plus accessibles pour vous. Dans ce cas, il est possible de contacter consultation.culture@strategos.ch pour clarifier les modalités de finalisation de vos réponses au questionnaire.

(89823)

Type : (X/boilerplate)

La plupart des items du questionnaire sont composés:

- **de questions fermées, d'une part;**
- **d'une possibilité de commentaires libres, d'autre part.**

La réponse aux questions précédées d'une astérisque est obligatoire. Pour pouvoir avancer dans le questionnaire sans être "bloqué" par une non-réponse, une option "sans réponse" est proposée pour les questions obligatoires.

(90689)

Type : (X/boilerplate)

En cas de difficultés de navigation dans le questionnaire, il est possible de s'adresser au mandataire en charge du suivi de la consultation par email à consultation.culture@strategos.ch

Une réponse sera donnée dans un délai maximum de 24 heures.

(90690)

Type : (X/boilerplate)

Avant de commencer le questionnaire proprement dit, merci d'indiquer si vous répondez à cette consultation:

(87606)

Type : (L/list-radio)

au nom d'une entité/personne morale (parti politique, association, institution, etc.)

A2

En répondant à ce questionnaire:

- **vous acceptez que les informations recueillies soient enregistrées dans un fichier informatisé et que vos réponses soient susceptibles d'apparaître dans les résultats de la consultation qui seront publiés;**
- **il vous est interdit d'utiliser un nom / prénom / contact et le cas échéant un nom d'institution / d'organisme faux ou falsifié qui pourrait tromper le département de la cohésion sociale sur votre identité.**

(87608)

Type : (L/list-radio)

En cochant cette case, je confirme que j'ai lu et accepté les conditions ci-dessus.

A1

Identité (personne morale) (88690)

Type : (Q/multiple-short-txt)

Cachelin

Nom(s) (88691)

Nina

Prénom(s) (88692)

TIGRE - association

Personne morale (institution, parti, association, etc.) (88695)

Secrétaire générale

Fonction auprès de la personne morale (88696)

Coordonnées (90464)

Type : (Q/multiple-short-txt)

tigreassociation@gmail.com

Adresse courriel (90467)

0789126439

Téléphone (90468)

Veillez indiquer si vous souhaitez répondre aux questions de cette consultation concernant:

(87605)

Type : (L/list-radio)

les deux objets (projet de lignes directrices et avant-projet de loi)

A1

Mission 1 (projet de lignes directrices) (6437)

Axe prioritaire 1.1

Coordination (rôle du canton) et concertation canton – communes

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87609)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 1.1

Coordination (rôle du canton) et concertation canton – communes

(87610)

Type : (T/text-long)

Tout d'abord, nous tenons à remercier les autorités politiques et administratives pour le travail accompli et pour nous avoir consulté dans ce processus. Nous restons à disposition pour toutes suites de discussions, nous trouvons très important de poursuivre ces échanges et de nourrir ce lien. Les membres du comité de TIGRE ont pris le temps d'étudier et de répondre aux deux objets de manière consciencieuse en y consacrant du temps bénévolement. Nous avons également pu organiser une réunion avec nos membres

afin qu'ils puissent remonter leurs retours et leurs questionnements.

Nous avons répondu avec les compétences que nous possédons et nous remercions Action intermittence pour leur travail en parallèle et leur expertise éclairant sur certains points très spécifiques.

Nous nous questionnons quant à la pondération des différents retours que vous recevrez ? Est-ce que certaines réponses auront plus de poids que d'autres? Quelle méthode de traitement est-elle prévue ?

Aussi, nous avons été surpris de constater que dans la consultation en ligne l'entièreté des lignes directrices et du projet de loi n'apparaissent pas, alors que dans un premier temps, l'ensemble nous semblait complet. Cela n'a pas aidé une partie de nos membres à se positionner. Nous faisons notamment référence au préambule de la mission 3 qui pose beaucoup de questions ("Le canton souhaite contribuer à réduire la tendance à multiplier les évènements dans le domaine de la culture, laquelle induit une dispersion des moyens, notamment par un soutien renforcé aux structures de production et de diffusion") qui ne se retrouve pas dans la version en ligne du questionnaire. Si nous avons été en mesure de nous y référer, ce n'est pas forcément le cas pour tout le monde.

Finalement, nous préconisons l'introduction systématique de "travailleuses et travailleurs de la culture" à la place "d'actrices et acteurs culturels". Ce changement est important pour nous car il permet de visibiliser le "travail". Cela permet également d'éviter l'amalgame entre "acteur-ice" dans le sens "être en action" et "acteur-ice" dans le sens "être acteur-ice/comédien·ne".

Axe 1.1 :

Nous nous interrogeons sur la faisabilité de cet axe. Il est important de définir le cadre des concertations à venir. Quelles modalités et quels accords financiers seront prévus ? L'ACG pourrait constituer par exemple un fond proportionnel d'aide à la création.

Nous pensons qu'il est essentiel qu'il y ait une formation exigée pour les politiques et les administratifs en lien avec la culture. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une journée à chaque début de législature. Il est important que nous puissions parler le même langage, comprendre nos différentes logiques.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il y a un lexique sur le site de la Corodis. Il serait pour nous très important que les représentant·e·s des communes et du canton soient au clair sur le langage commun.

Finalement, nous proposons une modification du mot "innovante" par "réponses concrètes". Ce mot d'innovation prête à discussion.

Axe prioritaire 1.2

Consultation des milieux culturels

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87613)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 1.2. *Consultation des milieux culturels*

(87612)

Type : (T/text-long)

Nous nous questionnons quant au secret de fonction, nous trouvons important que les membres du CCC puissent communiquer avec nous, en particulier nos délégué-e-s. Il nous paraît également important qu'il y ait plus de travailleur-euse-s de la culture dans le CCC afin que la répartition soit plus équilibrée. Enfin, nous nous interrogerons sur la présence des mécènes ? De quels mécènes parle-t-on ? Et dans quel but ?

Mission 1: généralités (6442)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs axes prioritaires dans la mission 1 ?

(87646)

Type : (L/list-radio)

Non

A2

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des axes de la mission 1:

(87654)

Type : (F/array-flexible-row)

4 - A5

Axe 1.1: Coordination (rôle du canton) et concertation canton – communes (87655)

4 - A5

Axe 1.2: Consultation des milieux culturels (87656)

Commentaire libre sur l'importance des axes de la mission 1.

(87660)

Type : (T/text-long)

Nous nous demandons comment les aspects pratiques seront organisés, notamment comment les faitières seront consultées ? Et quels seront les moyens financiers mis en place? Sans règlement d'application, il est difficile de se prononcer pleinement sur de nombreux points.

Si vous deviez donner des mots-clés caractérisant la mission 1 (points de focus, centres d'intérêt, éléments constitutifs d'un discours partagé, etc.), lesquels seraient-ils ?

(87661)

Type : (Q/multiple-short-txt)

Transversalité, transparence

Mot clé mission 1: (87662)

pré-consultation, réponses concrètes

Mot clé mission 1: (87663)

Utiliser le lexique de la Corodis

Mot clé mission 1: (87664)

Mission 2 (projet de lignes directrices) (6438)

Axe prioritaire 2.1

Cofinancement de la création.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87614)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 2.1. *Cofinancement de la création (87615)*

Type : (T/text-long)

Nous nous questionnons sur les moyens concrets qui seront mis en place. En ce qui concerne le fond commun, nous sommes interrogés quant au fait que la structure englobe des financeurs privés, qui permettent aujourd'hui aux compagnies de garder une marge de manœuvre notamment comme ils n'ont pas de délais fixes. Nous trouvons important de garder la multiplication des guichets.

Axe prioritaire 2.2

Cofinancement des institutions.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87616)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

**Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 2.2
*Cofinancement des institutions (87617)***

Type : (T/text-long)

Axe prioritaire 2.3

Des espaces pour la culture

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87618)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 2.3

Des espaces pour la culture (87619)

Type : (T/text-long)

Nous estimons qu'il serait important d'introduire une obligation légale en termes d'urbanisme. Lors de nouvelles constructions, de la même manière qu'est pensé la construction des écoles, de piscine, d'espaces verts, il faudrait des lieux culturels. Cela devrait prendre en compte à la fois les lieux de diffusion, et d'accès à la culture mais également des lieux de travail.

Nous trouvons également important qu'il y ait une meilleure lisibilité sur les délais pour les artistes lors de mise à disposition de lieux temporaires dans des bâtiments propriété du canton.

Mission 2: généralités (6453)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs axes prioritaires dans la mission 2 ?

(87732)

Type : (L/list-radio)

Non

A2

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des axes de la mission 2:

(87735)

Type : (F/array-flexible-row)

4 - A5

Axe 2.1: Cofinancement de la création (87741)

4 - A5

Axe 2.2: Cofinancement des institutions (87745)

4 - A5

Axe 2.3: Des espaces pour la culture (90469)

Commentaire libre sur l'importance des axes de la mission 2.

(87736)

Type : (T/text-long)

Si vous deviez donner des mots-clés caractérisant la mission 2 (points de focus, centres d'intérêt, éléments constitutifs d'un discours partagé, etc.), lesquels seraient-ils ?

(87737)

Type : (Q/multiple-short-txt)

Transversalité, transparence

Mot clé mission 2: (87738)

pré-consultation, réponses concrètes

Mot clé mission 2: (87742)

Utiliser le lexique de la Corodis

Mot clé mission 2: (87746)

Mission 3 (projet de lignes directrices) (6439)

Axe prioritaire 3.1

Une culture plus respectueuse de l'environnement.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87620)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 3.1
Une culture plus respectueuse de l'environnement (87621)

Type : (T/text-long)

Tout d'abord, nous nous prononçons sur le préambule qui mentionne que "Le canton souhaite contribuer à réduire la tendance à multiplier les évènements dans le domaine de la culture, laquelle induit une dispersion des moyens, notamment par un soutien renforcé aux structures de production et de diffusion" Nous nous opposons à cette proposition. Cette phrase, si elle est probablement sous-tendu par la conscience de la précarité des artistes, semble dire en creux qu'une des manières de répondre à cette précarité est de réduire le nombre d'artistes. En tant que faitière, nous ne pouvons souscrire à ce raisonnement. Le nombre d'artistes est une richesse. Elle donne accès à une diversité de formes et de regard sur le monde. Notre précarité vient de l'évolution des pratiques avec des budgets de plus en plus réduits, des temps de répétitions plus courts, une festivalisation des programmation, des distributions souvent plus réduites (1 ou 2 personnes sur scène). Il nous semble inconcevable d'opposer les structures les unes aux autres. Nous préconisons des moyens financiers proportionnels et équilibrés et que les budgets soient réévalués. Il est essentiel de lutter contre la précarisation en soutenant tous les artistes et de ne pas réduire le terreau et le tissu artistique.

Concernant plus précisément l'axe 3.1, nous sommes tout à fait d'accord mais nous nous questionnons tout de même sur la mise en oeuvre de cette proposition. Au niveau des moyens, il faudrait prévoir des temps de résidence plus long donc cela demande une augmentation des budgets attribués. Quels seront les moyens financiers et les implications directes dans le domaine de la culture?

Axe prioritaire 3.2

Une culture plus inclusive.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87622)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 3.2
Une culture plus inclusive (87628)

Type : (T/text-long)

Axe prioritaire 3.3

Davantage de protection des artistes, actrices culturelles et acteurs culturels.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87623)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 3.3

Davantage de protection des artistes, actrices culturelles et acteurs culturels

(87629)

Type : (T/text-long)

Nous pensons qu'il serait important de repenser la LPP pour les artistes. De manière générale, la protection sociale des artistes doit être revue. En effet, les salaires sont souvent très bas et cotiser à une prévoyance réduit le niveau de vie immédiat de artistes sans pour autant assurer des rentes leur permettant d'être en sécurité financière une fois à la retraite. Nous renvoyons aux conclusions d'Action intermittence sur ces questions comme il s'agit là de leur domaine d'expertise.

Axe prioritaire 3.4

Une culture plus innovante dans un rapport conscient aux technologies.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87626)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 3.4

Une culture plus innovante dans un rapport conscient aux technologies (87630)

Type : (T/text-long)

Nous défendons les arts vivants donc nous partons de l'idée qu'il reste très important de se rassembler. Cela dit nous trouvons aussi nécessaire de développer la durabilité et dans ce cadre, le développement de certaines technologies peut ouvrir des portes. C'est important de "stimuler" les rencontres entre les deux.

Nous trouvons important de rajouter en fin du dernier paragraphe "la formation continue". En effet, l'Etat devrait faciliter l'accès à cette formation continue.

Axe prioritaire 3.5

Encouragement à une culture du bâti de qualité.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87627)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 3.5 *Encouragement à une culture du bâti de qualité (87631)*

Type : (T/text-long)

Cette question du bâti de qualité doit, pour ce qui nous concerne directement, être pensée en concertation avec les travailleur·euse·s de la culture. Il est important que les artistes puissent se prononcer sur comment on pense les bâtiments qu'ils vont utiliser. Le théâtre n'est pas seulement somptuaire, il est aussi dédié à la durée dans le temps. C'est un outil de travail. Comme dans de nombreux domaines, il est important de valoriser l'expertise des artistes. De même, il est important pour nous de penser les nouveaux quartiers avec des lieux culturels.

Il reste à définir ce qu'est un bâtiment de qualité ? Comment cela se pense ? On peut être surpris qu'une partie des dernières constructions liées aux arts de la scène ne prennent absolument pas en compte les questions écologiques - label Minergie - et utilisent des matériaux très polluants.

Mission 3: généralités (6454)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs axes prioritaires dans la mission 3 ?

(87748)

Type : (L/list-radio)

Non

A2

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des axes de la mission 3:

(87751)

Type : (F/array-flexible-row)

4 - A5

Axe 3.1: Une culture plus respectueuse de l'environnement (87757)

4 - A5

Axe 3.2: Une culture plus inclusive (87761)

4 - A5

Axe 3.3: Davantage de protection des artistes, actrices culturelles et acteurs culturels (90472)

4 - A5

Axe 3.4: Une culture plus innovante dans un rapport conscient aux technologies (90471)

4 - A5

Axe 3.5: Encouragement à une culture du bâti de qualité (90470)

Commentaire libre sur l'importance des axes de la mission 3.

(87752)

Type : (T/text-long)

Au delà des grands principes qu'est-ce que cela veut dire concrètement. ? Par exemple : combien de salles de théâtre et de répétitions seront construites au sein du PAV ?

Si vous deviez donner des mots-clés caractérisant la mission 3 (points de focus, centres d'intérêt, éléments constitutifs d'un discours partagé, etc.), lesquels seraient-ils ?

(87753)

Type : (Q/multiple-short-txt)

Transversalité, transparence

Mot clé mission 3: (87754)

participation, réponses concrètes

Mot clé mission 3: (87758)

Utiliser le lexique de la Corodis

Mot clé mission 3: (87762)

Mission 4 (projet de lignes directrices) (6441)

Axe prioritaire 4.1

Formation aux arts et à la culture.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87632)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 4.1
Formation aux arts et à la culture (87635)

Type : (T/text-long)

Nous nous demandons en quoi consiste l'encouragement ? Comment l'école collabore avec les artistes et dans quelles conditions ?

Axe prioritaire 4.2

Culture pour toutes et tous.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87633)

Type : (L/list-radio)

Plutôt pas d'accord

2

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 4.2 *Culture pour toutes et tous* (87636)

Type : (T/text-long)

Nous sommes globalement d'accord avec le premier paragraphe mais pour la suite, nous avons besoin de préciser.

Pour nous, il ne s'agit pas de mettre en concurrence ou en confrontation deux modes opératoires différents. C'est une question de hiérarchie, et il est important de valoriser réellement la place des artistes dans la Ville et dans le canton et pour cela il faut pouvoir débloquer des moyens financiers. La question est de savoir quelle est la place de l'art dans la cité ? Il y a quelque chose lié au prestige. Quels sont les moyens et le temps consacrés ? C'est long de mettre en place des actions de médiation culturelle. Il faut donc que les moyens alloués pour ces missions d'action culturelles soient aussi conséquents que ceux alloués pour des créations. C'est aussi en faisant des choses intéressantes dans les communes et quartiers plus précarisés qu'on ramènera des gens au théâtre. Il est primordial pour nous qu'il y ait de la diversité de propositions artistiques et des moyens alloués à ça.

Axe prioritaire 4.3

Médiation culturelle et sensibilisation.

Êtes-vous d'accord avec cet axe prioritaire ?

(87634)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'axe prioritaire 4.3 ***Médiation culturelle et sensibilisation (87637)***

Type : (T/text-long)

De la même manière que pour l'axe 4.2, nous souhaitons savoir concrètement combien d'argent sera alloué, mais nous sommes d'accord sur le principe.

Nous trouvons important de renforcer l'investissement des enseignants, afin de développer une vraie collaboration entre les enseignant-e-s et les artistes. On a de plus en plus l'impression, à part quelques exceptions, qu'une partie du lien s'est coupée.

Sur la question des moyens, il est primordial de repenser les grilles d'Ecole et culture. Un spectacle, un atelier d'écriture, une intervention, ne devraient pas être payé pareil.

Avec la multiplication des aulas, il serait essentiel de permettre des résidences pour les artistes, pour créer un lien perméable entre le milieu culturel et la formation. Cependant il faudrait simplifier le casse-tête administratif d'être en résidence dans un bâtiment de formation.

Des spectacles pourraient tourner dans les écoles mais pour cela il faudrait débloquer des moyens. Ce serait intéressant que certaines pièces aient des vies éducatives.

Faire de la médiation, ce n'est pas facile, et les artistes n'ont pas toujours les outils. Les artistes, ne sont pas formé-e-s à faire de la médiation, ce n'est pas leur travail, c'est aux structures de prendre en charge la médiation en lien avec les artistes.

Il faut néanmoins faire attention aux pratiques françaises où les budgets ne sont attribués que s'il y a de la médiation. C'est un métier en soi et cela précarise les artistes en dispersant leurs forces.

Mission 4: généralités (6455)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs axes prioritaires dans la mission 4 ?

(87764)

Type : (L/list-radio)

Non

A2

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des axes de la mission 4:

(87767)

Type : (F/array-flexible-row)

4 - A5

Axe 4.1: Formation aux arts et à la culture (87773)

4 - A5

Axe 4.2: Culture pour toutes et tous (87777)

Sans réponse - A6

(90473)

Commentaire libre sur l'importance des axes de la mission 4.

(87768)

Type : (T/text-long)

Nos questions sur les axes de la mission 4 concernent particulièrement le comment cela va être mis en application et quels seront les budgets alloués.

Si vous deviez donner des mots-clés caractérisant la mission 4 (points de focus, centres d'intérêt, éléments constitutifs d'un discours partagé, etc.), lesquels seraient-ils ?

(87769)

Type : (Q/multiple-short-txt)

Transversalité, transparence

Mot clé mission 4: (87770)

participation

Mot clé mission 4: (87774)

réponses concrètes

Mot clé mission 4: (87778)

Lignes directrices en général (6444)

De façon générale, comment notez-vous votre adhésion à l'idée même de définir les orientations de la politique culturelle cantonale dans des "lignes directrices":

(87666)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant les lignes directrices, dans leur ensemble. (87667)

Type : (T/text-long)

Chapitre 1 (avant-projet de loi) (6457)

Art. 1

Généralités

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87781)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'art. 1.
***Généralités* (87782)**

Type : (T/text-long)

Art. 2

Objet de la loi

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87783)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'art. 2

Objet de la loi (87784)

Type : (T/text-long)

Nous reprenons pour l'essentiel le commentaire d'Action Intermittence et nous encourageons une modification du terme "actrices et acteurs du domaine de la culture" par "travailleuses et travailleurs du domaine de la culture"

Art. 3

Mission de l'Etat

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87785)

Type : (L/list-radio)

Ni d'accord, ni pas d'accord

3

Commentaire libre concernant l'art. 3 *Mission de l'Etat (87787)*

Type : (T/text-long)

Nous nous rallions à la position d'Action intermittence, et nous encourageons une modification du terme d'encouragement par le terme soutien.

Art. 4

Principes

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87788)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 4

Principes (87789)

Type : (T/text-long)

Nous nous rallions à la position d'Action intermittence et nous encourageons une modification du terme "actrices et acteurs du domaine de la culture" par "travailleuses et travailleurs du domaine de la culture"

Art. 5

Politique culturelle et concertation

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87790)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 5

Politique culturelle et concertation (87791)

Type : (T/text-long)

Nous encourageons une modification du terme "actrices et acteurs du domaine de la culture" par "travailleuses et travailleurs du domaine de la culture"

Art. 6

Partenariats

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87792)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 6
Partenariats (87793)

Type : (T/text-long)

Nous nous rallions à la position d'Action intermittence.

Chapitre 1: généralités (6462)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs articles dans le chapitre 1 ?

(87834)

Type : (L/list-radio)

Sans réponse

A3

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des articles du chapitre 1:

(87837)

Type : (F/array-flexible-row)

Sans réponse - A6

Art. 1: Généralités (87843)

Sans réponse - A6

Art. 2: Objet de la loi (87847)

Sans réponse - A6

Art. 3: Mission de l'Etat (87850)

Sans réponse - A6

Art. 4: Principes (87851)

Sans réponse - A6

Art. 5: Politique culturelle et concertation (87852)

Sans réponse - A6

Art. 6: Partenariats (87853)

Commentaire libre sur l'importance des articles du chapitre 1.

(87838)

Type : (T/text-long)

Nous n'avons pas de classement sur les articles de loi, ils sont tous importants. Chaque mot doit être pesé d'où la nécessité pour nous de clarifier le vocabulaire.

Chapitre 2 (avant-projet de loi) (6458)

Art. 7

Compétences conjointes du canton et des communes

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87794)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 7
***Compétences conjointes du canton et des communes* (87795)**

Type : (T/text-long)

Art. 8

Compétences des communes

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87796)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 8
Compétences des communes (87797)

Type : (T/text-long)

Nous manquons d'éléments pour nous prononcer sur cette question puisque cela va s'articuler dans le règlement d'application et dans les choix de politique culturelle.

Art. 9

Compétences exclusives du canton

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87798)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 9
Compétences exclusives du canton (87799)

Type : (T/text-long)

D'une manière générale même si nous sommes heureux des propositions faites par le canton, nous nous posons la question des moyens qui seront mis en oeuvre pour y parvenir.

Art. 10

Compétences prioritaires du canton

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87800)

Type : (L/list-radio)

Ni d'accord, ni pas d'accord

3

Commentaire libre concernant l'art. 10
Compétences prioritaires du canton (87801)

Type : (T/text-long)

Cette liste est-elle définitive et sur quels critères a-t-elle été établie ?

Art. 11

Compétences complémentaires

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87802)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'art. 5
Compétences complémentaires (87803)

Type : (T/text-long)

Chapitre 2: généralités (6463)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs articles dans le chapitre 2 ?

(87854)

Type : (L/list-radio)

Sans réponse

A3

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des articles du chapitre 2:

(87857)

Type : (F/array-flexible-row)

Sans réponse - A6

Art. 7: Compétences conjointes du canton et des communes (87859)

Sans réponse - A6

Art. 8: Compétences des communes (87862)

Sans réponse - A6

Art. 9: Compétences exclusives du canton (87866)

Sans réponse - A6

Art. 10: Compétences prioritaires du canton (87867)

Sans réponse - A6

Art. 11: Compétences complémentaires (87868)

Commentaire libre sur l'importance des articles du chapitre 2.

(87858)

Type : (T/text-long)

Le débat étant technique, nous n'avons pas les compétences pour y répondre. Nous n'avons pas de classement sur les articles de loi, ils sont tous importants.

Chapitre 3 (avant-projet de loi) (6459)

Art. 12

Principe

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87806)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 12 ***Principe* (87807)**

Type : (T/text-long)

Nous nous demandons quelles institutions sont d'intérêt stratégique ?

Art. 13

Financement

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87808)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'art. 13
Financement (87809)

Type : (T/text-long)

Quels seront les moyens réels pour remplir toutes ses missions que se donne l'Etat?
Nous prôtons une augmentation et sanctuarisation des budgets de la culture.

Art. 14

Formes de soutien

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87810)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'art. 14 *Formes de soutien* (87811)

Type : (T/text-long)

Au sein de TIGRE, nous sommes vigilant-e-s aux accompagnements et consolidation de carrière. Il est primordial pour nous de pouvoir vieillir dans le métier artistique. La transmission doit aussi être valorisée. S'il est bon de se soucier de la jeunesse, il est aussi vital de s'intéresser à celles et ceux de plus de 50 ans.

Art. 15

Infrastructures des institutions et lieux culturels

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87812)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 15

Infrastructures des institutions et lieux culturels (87813)

Type : (T/text-long)

Les alinéas 2 et 3 sont des avancées importantes que nous tenons à valoriser.

Art. 16

Cofinancement par le canton et les communes

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87814)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 16
***Cofinancement par le canton et les communes* (87815)**

Type : (T/text-long)

Nous manquons d'éléments. Comment cela va se traduire concrètement ?

Chapitre 3: généralités (6464)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs articles dans le chapitre 3 ?

(87870)

Type : (L/list-radio)

Sans réponse

A3

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des articles du chapitre 3:

(87873)

Type : (F/array-flexible-row)

Sans réponse - A6

Art. 12: Principe (87877)

Sans réponse - A6

Art. 13: Financement (87880)

Sans réponse - A6

Art. 14: Formes de soutien (87881)

Sans réponse - A6

Art. 15: Infrastructures des institutions et lieux culturels (87883)

Sans réponse - A6

Art. 16: Cofinancement par le canton et les communes (87884)

Commentaire libre sur l'importance des articles du chapitre 3.

(87874)

Type : (T/text-long)

Nous n'avons pas de classement sur les articles de loi, ils sont tous importants. Nous trouvons qu'il est important d'avoir un outil qui force la coordination entre les travailleur·euse·s de la culture, les délégué·e·s dans les communes et le canton. Nous pensons qu'il est essentiel qu'il y ait une formation exigée pour les politiques qui sont directement impliquées dans la culture. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une journée à chaque début de législature. Il est important que nous puissions parler le même langage.

Chapitre 4 (avant-projet de loi) (6460)

Art. 17

Principes

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87818)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 17

***Principes* (87819)**

Type : (T/text-long)

Nous nous rallions à la position d'Action intermittence et nous encourageons, de notre côté, une modification du terme "actrices et acteurs du domaine de la culture" par "travailleuses et travailleurs du domaine de la culture"

Art. 18

Conseil consultatif de la culture

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87820)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

**Commentaire libre concernant l'art. 18
Conseil consultatif de la culture (87821)**

Type : (T/text-long)

Nous nous rallions à la position d'action intermittence. Quel dialogue y aura-t-il entre le conseil consultatif et les faitières ?

Art. 19

Composition, nomination et fonctionnement

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87822)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 19

Composition, nomination et fonctionnement

(87823)

Type : (T/text-long)

Nous nous questionnons quant au secret de fonction, nous trouvons important que les délégué-e-s puissent communiquer avec nous. Il nous paraît également important qu'il y ait plus de travailleur·euse·s de la culture dans le CCC afin que la répartition soit plus équilibrée. Enfin, nous nous interrogerons sur la présence des mécènes ? De quels mécènes parle-t-on ? Et dans quel but ?

Chapitre 4: généralités (6465)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs articles dans le chapitre 4 ?

(87885)

Type : (L/list-radio)

Sans réponse

A3

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des articles du chapitre 4:

(87888)

Type : (F/array-flexible-row)

Sans réponse - A6

Art. 17: Principes (87890)

Sans réponse - A6

Art. 18: Conseil consultatif de la culture (87893)

Sans réponse - A6

Art. 19: Composition, nomination et fonctionnement (87897)

Commentaire libre sur l'importance des articles du chapitre 4.

(87889)

Type : (T/text-long)

Chapitre 5 (avant-projet de loi) (6461)

Art. 20

Principe

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87828)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre concernant l'art. 20
***Principe* (87829)**

Type : (T/text-long)

Art. 21

Prévoyance sociale

Êtes-vous d'accord avec le contenu de cet article ?

(87830)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'art. 21
***Prévoyance sociale* (87831)**

Type : (T/text-long)

Nous nous rallions à la position d'Action intermittence qui ont effectué un travail de recherche sur la question.

Chapitre 5: généralités (6466)

De votre point de vue, manque-t-il un ou plusieurs articles dans le chapitre 5 ?

(87900)

Type : (L/list-radio)

Sans réponse

A3

Sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important), veuillez noter chacun des articles du chapitre 5:

(87903)

Type : (F/array-flexible-row)

Sans réponse - A6

Art. 20: Principe (87907)

Sans réponse - A6

Art. 21: Prévoyance sociale (87910)

Commentaire libre sur l'importance des articles du chapitre 5.

(87904)

Type : (T/text-long)

Avant-projet de loi en général (6467)

De façon générale, comment notez-vous votre adhésion à l'avant-projet de loi, dans son ensemble:

(87915)

Type : (L/list-radio)

Plutôt d'accord

4

Commentaire libre concernant l'avant-projet de loi, dans son ensemble. (87914)

Type : (T/text-long)

Cohérence générale (6468)

Cohérence avec l'art. 216 Cst.

De façon générale, l'avant-projet de loi permet-il, selon vous, de mettre en œuvre les principes définis à l'art. 216 Cst ?

(88129)

Type : (L/list-radio)

Tout à fait d'accord

5

Commentaire libre sur la cohérence avec l'art 216 Cst. (88128)

Type : (T/text-long)

L'avant-projet de loi permet de mettre en œuvre les principes définis à l'art. 216 Cst s'il est appliqué avec un budget adéquat.

Consultation dans son ensemble, remarques, compléments, conclusions, questions (6492)

Commentaire libre général (points non couverts dans les différents items du questionnaire).

(88133)

Type : (T/text-long)

Nous restons à disposition pour toutes suites de discussions, et vous remercions encore pour cette consultation.

Pour l'Association Tigre

Jérôme Richer, Olivia Csiky Trnka, Paola Pagani, Jean-Louis Johannides, Jacqueline Ricciardi, Céline Bolomey, Gaspard Boesch, Lia Leveillé Mettral, Nina Cachelin